

**vos legs
aux animaux**



ifaw

votre chance de continuer à protéger les animaux que vous aimez

Depuis plus de 50 ans, des donateurs tels que vous nous aident à lutter pour un monde où les animaux sont respectés et protégés. Vous êtes à nos côtés parce que vous vous souciez vraiment des animaux et que vous souhaitez faire quelque chose pour eux.

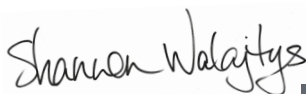
Comme vous, nous pensons que chaque animal est précieux, et grâce à des sympathisants tels que vous, nous continuerons à travailler sans relâche pour défendre les animaux dans le monde entier.

De la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages à la mise en place d'orphelinats pour les animaux, vous nous aidez à mettre en œuvre des solutions innovantes face aux pires menaces qui pèsent sur la faune et la nature. Ensemble, nous avons remporté d'immenses victoires, pourtant le monde reste menaçant pour les animaux, sur terre et dans les océans.

En faisant un legs, vous pouvez vous assurer que nos experts seront toujours là pour passer à l'action en faveur des animaux, des hommes et de leurs habitats.

Grâce à la générosité, à la compassion et à la compréhension des personnes qui décident de nous faire un legs, nous restons fermement déterminés à créer un monde où les animaux et les humains s'épanouissent ensemble.

J'espère que vous pourrez nous aider à poursuivre notre travail, parce que nous avons réellement besoin de la gentillesse et de la générosité de personnes telles que vous.



Shannon Walajtys

Directrice Intervention d'urgence et réduction des risques



notre impact



**apprendre
encore plus**

1969

Un petit groupe de citoyens inquiets s'unit pour mettre fin à la chasse commerciale aux phoques au Canada. Depuis, des sympathisants tels que vous nous ont rejoints pour secourir les animaux dans le monde entier et explorer de nouvelles pistes afin d'améliorer leur vie.



pourquoi un legs est si important

Votre testament explique à vos proches ce qui compte pour vous. C'est souvent la plus grande contribution que nous puissions apporter à la vie des personnes que nous aimons et aux causes qui nous sont chères.

► **ce qui restera de vous**

En faisant un legs à IFAW, vous pouvez laisser le souvenir d'une personne qui se soucie des animaux et de la nature. Par votre testament, vous vous assurez que vos principes et vos valeurs se perpétuent, et vous montrez à votre famille et à vos proches ce qui est important pour vous. Votre legs, quel qu'en soit le montant, changera la vie des animaux.

► **votre legs aux animaux**

Les legs sont des dons spéciaux d'une importance vitale pour nous et pour les animaux que nous aidons. Environ un tiers de nos financements privés proviennent des legs. Grâce aux legs, nous pouvons planifier nos opérations et nous engager dans des projets ambitieux. Grâce aux legs, notre travail pour les animaux pourra continuer dans les années à venir.

► **notre cadeau pour vous remercier**

Si vous décidez de vous engager à faire un legs à IFAW, vous rejoindrez un groupe unique de personnes qui partagent votre opinion dans le monde. Pour vous remercier d'avoir pris cet engagement, nous vous inviterons à rejoindre notre Club des amis d'IFAW.

En tant que membre de ce club, vous recevrez des invitations aux événements organisés par IFAW dans votre région, ainsi que des rapports sur nos opérations visant à mettre fin aux souffrances des animaux dans le monde entier. Si vous avez déjà pris cette décision, merci de nous en informer. Nous aimerions pouvoir vous remercier pour votre gentillesse et votre prévoyance.



années 1970

IFAW contribue à convaincre le Congrès des États-Unis d'adopter la loi sur la protection des mammifères marins (Marine Mammal Protection Act), qui interdit l'importation de produits dérivés de phoques. Un an plus tard, la loi sur les espèces en danger (Endangered Species Act) est adoptée afin de protéger de l'extinction les espèces animales et végétales menacées.

vos legs aura un effet immédiat et durable sur les animaux

En faisant un legs, vous pouvez financer des programmes innovants tels que notre initiative visant à mettre fin au braconnage en appliquant des techniques inspirées de l'antiterrorisme.

Le braconnage est un crime motivé par la cupidité qui prive les animaux de leur vie, les communautés de leur stabilité, et le monde de ses espèces emblématiques. Il faut y mettre fin.

Le programme tenBoma combine des informations provenant de sources locales et mondiales – écogardes, population locale, images satellites... –, afin de prédire et d'empêcher le prochain coup des braconniers.

Depuis le lancement de tenBoma au Kenya, le braconnage pour l'ivoire a chuté de 83% et la population d'éléphants d'Afrique s'est accrue du nombre impressionnant de 1 700 individus.

Le programme tenBoma est dirigé par le Lieutenant Colonel Faye Cuevas, ancienne agent de renseignement dans l'antiterrorisme. Elle déclare : « J'ai découvert qu'à cause du braconnage, d'ici dix ans, les

éléphants d'Afrique auraient disparu. L'idée que ma fille, âgée de six ans à l'époque, n'aurait peut-être jamais l'occasion d'en voir, m'a horrifiée. C'est cette idée, et le fait que j'appartenais à la génération qui les avait laissés disparaître, qui m'a incitée à faire quelque chose. »

Les braconniers trouvent sans cesse de nouveaux moyens pour chasser les éléphants et échapper aux poursuites. Nous n'avons pas encore remporté la bataille pour mettre fin au commerce de l'ivoire.

Mais avec votre soutien, nous sommes déterminés à garder une longueur d'avance.



aujourd'hui, nous protégeons les éléphants en arrêtant les braconniers avant qu'ils ne frappent.



apprendre
encore plus



Faye Cuevas (à gauche) avec des écogardes dans le parc national de Tsavo, au Kenya.

années 1980

IFAW obtient un embargo crucial sur la vente d'ivoire d'éléphant au Japon et en Chine. Malheureusement, ces deux pays ont repris le commerce par la suite. Mais en 2019, IFAW a remporté une autre bataille au Royaume-Uni, qui a mis en place l'un des embargos les plus stricts sur le commerce d'ivoire. Avec votre aide, nous continuerons le combat jusqu'à ce que chaque marché ferme.

ensemble, nous pouvons en faire encore plus pour les animaux

Katie Moore, vice-présidente adjointe Sauvetage des animaux, explique comment des sympathisants tels que vous ont aidé son équipe à élaborer de nouvelles techniques pour donner aux dauphins échoués une seconde chance de vivre libres dans les océans.

« Je n'oublierai jamais ma première intervention sur un échouage. C'était en novembre 1998 et notre équipe essayait de sauver trois dauphins échoués. Il faisait incroyablement froid et le bord de l'eau devenait boueux. Nous avons fait de notre mieux pour secourir les animaux, mais nous n'en savions pas autant, à l'époque. En fin de compte, un seul dauphin a pu être remis à l'eau, mais il a été retrouvé mort un peu plus tard. Dure journée.

20 ans plus tard, nous nous sommes retrouvés sur la même plage, pour secourir quatre dauphins échoués vivants. Ce fut une journée fantastique, cette fois-ci !

Nous avons réussi à les sauver tous. Les quatre dauphins ont été relâchés ensemble (un aspect crucial du sauvetage), l'un d'eux équipé d'une balise satellite qui nous aidera à suivre l'animal pour

vérifier qu'il reste en bonne santé. Je ne peux pas vous dire à quel point je suis fière.

Quand j'ai débuté chez IFAW, notre équipe comptait deux personnes à plein temps, un vétérinaire à mi-temps, un vieux camion et un petit groupe de bénévoles. Aujourd'hui, nous avons six personnes plus un vétérinaire à plein temps, un autre vétérinaire à mi-temps et un groupe de 224 bénévoles bien formés.

Notre équipe a repoussé les limites du sauvetage de mammifères marins : nous réussissons désormais à remettre en liberté plus de 86% des dauphins échoués.

Quand on est à genoux près d'un dauphin dont on essaie désespérément de sauver la vie, la tâche peut sembler insurmontable. Mais nous fêtons chaque victoire, nous n'abandonnons jamais. Grâce à notre travail d'équipe et à notre persévérance, nous pouvons faire du monde un endroit meilleur pour les animaux et les hommes. »

Voilà tout ce que nous avons accompli depuis 20 ans grâce à des donateurs tels que vous – imaginez ce que vous pourriez nous aider à accomplir dans les 20 prochaines années et après.

quand la marée est basse, le jeu est élevé pour les mammifères marins



apprendre
encore plus



En 2018, l'équipe de Sauvetage et recherche sur les mammifères marins (MMRR) a fêté le sauvetage de son 5 000ème dauphin.

années 1990

IFAW secourt les ours bruns orphelins dont la mère a été tuée par de riches chasseurs de trophées en Russie. Grâce au soutien de personnes telles que vous, ce projet révolutionnaire est devenu l'un des meilleurs au monde pour la réhabilitation des ours.

« Si nous agissons maintenant, ensemble nous pourrions préserver ce qui est précieux »



Angela Gibson, donatrice d'IFAW, explique pourquoi elle a choisi d'inclure IFAW dans son testament.

« La première fois que j'ai entendu parler d'IFAW, c'était en lisant un article dans le journal, et j'en ai eu les larmes aux yeux. C'était il y a presque 40 ans, mais je m'en souviens encore. L'article parlait de la chasse au phoque au Canada, de l'horrible cruauté et des souffrances que les phoques et leurs bébés enduraient.

Cela m'a rendue furieuse, et j'ai eu désespérément envie de faire quelque chose. Je me suis rendu compte que le meilleur moyen était de soutenir ces gens qui étaient les mieux placés pour faire changer les choses.

Je crois qu'en tant qu'êtres humains, nous avons la responsabilité morale d'aider toutes les créatures vivantes. IFAW est un organisme caritatif dont le sens moral, les passions et l'éthique m'ont vraiment touchée.

Cela me réconforte de savoir que quand je ne serai plus là, je vivrai encore à travers les animaux qu'IFAW aide. »

J'ai toujours eu à cœur d'aider les animaux. Faire un legs à IFAW, c'était naturel, pour moi. Ce don signifie que je pourrai contribuer à préserver tout ce qui est précieux pour les générations futures.

Pas besoin d'être millionnaire pour faire un legs à IFAW. Je suis une personne normale. Mais je sais que chaque geste est utile, et que cette organisation formidable saura l'apprécier à sa juste valeur.

En plus, la procédure est très simple. J'ai noté combien je voulais léguer et à qui, et j'ai donné la liste à un notaire qui a tout préparé pour moi.

Quand j'ai rédigé mon testament, la première chose que j'ai ressentie, c'est du soulagement parce que je m'en étais débarrassée. Ensuite, j'ai ressenti de la satisfaction. J'avais mis en place des garanties pour m'assurer que mes souhaits seraient respectés, et le plus important, c'est qu'IFAW puisse continuer à exister.

Nos équipes de secours sauvent des animaux, un par un, n'importe quand, n'importe où



[apprendre encore plus](#)



années 2000

Après les tsunamis dévastateurs qui ont touché l'Asie du Sud, IFAW fournit des vaccins, des aliments et des soins d'urgence pour les animaux sauvages, de compagnie et d'élevage.

faire un legs, c'est simple

Rédiger un testament est important : c'est la garantie que vos souhaits seront respectés. C'est très simple, et nous sommes là pour vous aider. Bien sûr, les gens pensent généralement à leur famille et à leurs amis d'abord. Mais ensuite, même 1% de la quotité disponible peut faire une immense différence pour les animaux. Voici quelques réponses aux questions clés et vous trouverez plus de conseils pratiques plus loin dans ce guide.

► **est-ce que j'ai besoin des conseils d'un professionnel ?**

Il est très facile de rédiger un testament et de faire un legs à IFAW. Vous trouverez même des suggestions de rédaction dans les fiches d'information. Nous vous recommandons de consulter un notaire pour vous assurer que votre testament est légal et valide.

► **quelle sorte de legs est-ce que je peux faire ?**

Voici les deux principaux moyens utilisés pour soutenir IFAW : vous pouvez léguer un pourcentage du reliquat de votre succession une fois que tous les autres dons et règlements ont été effectués, ou bien vous pouvez léguer une somme fixe. Les personnes préfèrent souvent léguer un pourcentage de leur succession, parce que leur don tient alors compte de l'inflation et ne perd pas de valeur au fil du temps.

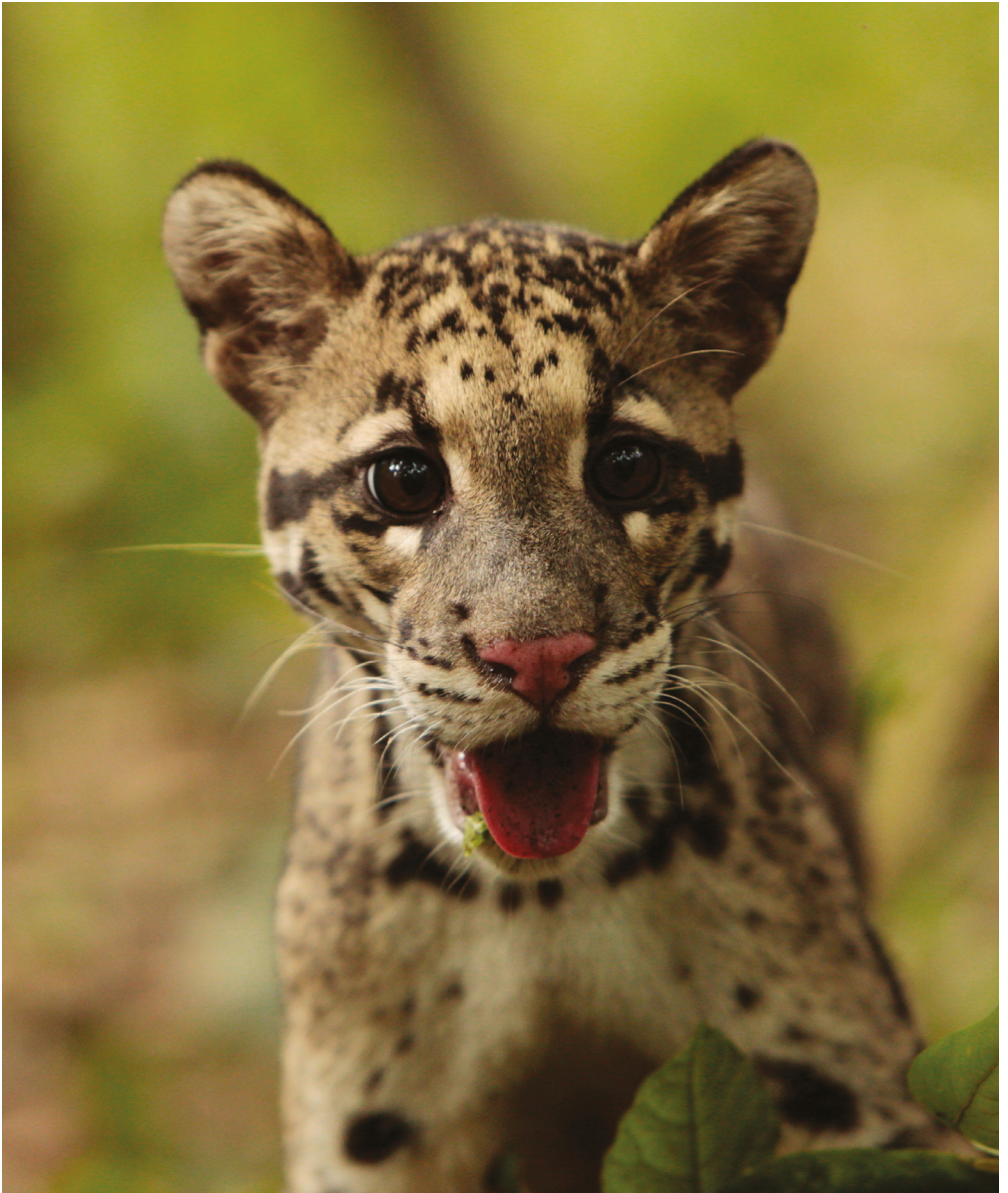
► **faites-nous part de vos intentions**

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire savoir si vous prévoyez de vous souvenir d'IFAW dans votre testament en utilisant [le formulaire de vos intentions](#) (inclus au verso de ce guide). Ce serait bien de pouvoir vous remercier comme il se doit.

► **comment utiliser le formulaire de vos intentions**



[apprendre encore plus](#)



années 2010

En coopération avec les gouvernements locaux et nationaux, IFAW relâche des panthères longibandes pour la première fois en Inde, offrant un nouvel espoir de survie à cette espèce rare.

la promesse que nous vous faisons

Nous sommes là si vous avez des questions sur notre travail ou si vous voulez nous indiquer vos préférences en matière de contact. Vous pouvez écrire à notre Service donateurs, à info-fr@ifaw.org.

- ▶ **les animaux d'abord.** Nous sommes déterminés à voir un monde où les animaux sont respectés et protégés. Chaque décision que nous prenons s'appuie sur les animaux que nous aidons.
- ▶ **accueillir les nouvelles idées.** Nous n'avons pas peur du changement. Pour affronter les problèmes, il faut penser différemment et agir avec audace pour les animaux, les hommes et nos habitats.
- ▶ **plus forts ensemble.** Nous travaillons avec des sympathisants tels que vous, des ONG, des gouvernements et des communautés locales pour créer le changement à long terme. Ensemble, nous pouvons créer un monde où les animaux et les humains cohabitent en harmonie.
- ▶ **ouverture et honnêteté.** Nous vous parlons de notre travail et publions nos résultats financiers pour que vous sachiez où va votre argent et comment vous faites changer les choses pour les animaux.
- ▶ **à vous de choisir.** Nous souhaitons communiquer avec vous de la manière qui vous convient le mieux. Si vous nous dites que vous préférez des contacts moins fréquents, ou que vous ne voulez plus entendre parler de nous, nous respecterons votre volonté.
- ▶ **protéger votre vie privée.** Nous ne vendrons jamais vos données personnelles à des tiers, nous ne transmettrons pas vos coordonnées à d'autres organismes caritatifs.

→ avenir

50 ans après ses modestes débuts de 1969, IFAW est désormais à la pointe des solutions innovantes aux plus graves menaces qui pèsent sur les animaux de notre planète et leurs habitats. Au moment de nous lancer dans les 50 prochaines années, nous avons besoin de vous plus que jamais.

six étapes simples pour écrire un testament

Comment faire un legs afin de protéger les animaux sauvages pour les générations futures.

- 1** Beaucoup de nos donateurs choisissent de léguer une part de leur quotité disponible à IFAW, après avoir pensé à leurs proches. Pour cela, commencez par calculer la valeur de votre patrimoine, en incluant vos propriétés, vos placements et toutes vos dettes.
- 2** Choisissez les membres de votre famille (hormis les héritiers légaux), les amis et les causes auxquelles vous voulez laisser un souvenir dans votre testament.
- 3** Décidez qui seront vos exécuteurs testamentaires, c'est-à-dire les personnes chargées de s'assurer que vos volontés sont respectées. Nous vous recommandons de choisir deux personnes ; votre notaire pourra également s'en occuper moyennant rémunération.
- 4** Rendez visite à un notaire pour faire rédiger votre testament. Nous vous recommandons de toujours faire appel aux conseils d'un professionnel pour vous assurer que votre testament sera légal et valable.
- 5** Rangez votre testament en lieu sûr ou déposez le chez votre notaire, moyennant rémunération. Il est important de garder votre testament à jour : relisez-le de temps à autre et après chaque grand changement dans votre vie. Assurez-vous qu'un proche ou un ami sache où se trouve l'original.
- 6** Si vous le souhaitez, vous pouvez remplir le formulaire de réponse ci-joint (au dos de ce livret) pour nous faire part de vos intentions. Nous aimerions pouvoir vous remercier en personne.

► n'oubliez pas : si vous avez déjà rédigé votre testament, demandez à votre notaire comment ajouter ifaw à la liste des bénéficiaires.

la réponse à vos questions

avez-vous des suggestions de rédaction ?

Il est très important pour nous que votre legs aille aux personnes et aux organisations que vous souhaitez : il est donc vital que votre testament soit correctement rédigé. Voici des suggestions de rédaction :

pour léguer une part de votre patrimoine :

je lègue % du reliquat de ma succession au Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), à utiliser pour ses missions caritatives générales, et je déclare que le récépissé de son trésorier ou autre responsable compétent dans ce domaine constitue un quitus suffisant.

pour léguer une somme d'argent :

je lègue au Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) la somme de € (en chiffres et en lettres), à utiliser pour ses missions caritatives générales, et je déclare que le récépissé de son trésorier ou autre responsable compétent dans ce domaine constitue un quitus suffisant.

et si j'ai d'autres questions ?

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter notre service Donateurs qui se fera un plaisir de vous expliquer ce que votre geste pourra changer pour les animaux et vous orienter au mieux. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03.26.48.05.48, ou nous écrire à info-fr@ifaw.org

vo^tre formulaire d'intentions

Nous vous serions très reconnaissants de nous faire part de vos intentions, quelle que soit la décision que vous avez prise. Vous pouvez nous le dire en remplissant ce formulaire en ligne <<cliquez ici>>, ou vous pouvez imprimer ce formulaire et nous le renvoyer en utilisant l'adresse indiquée au bas du formulaire.

Toute information que vous donnez sera traitée avec la plus stricte confidentialité

mes intentions

- J'ai déjà inclus IFAW dans mon testament
- J'ai l'intention d'inclure IFAW dans mon testament

mon legs sera

- un legs universel : il permet de désigner une ou plusieurs personnes bénéficiaires de la totalité de ses biens
- un legs à titre universel : il permet de léguer à une personne seulement une quote-part de son patrimoine (ex: la moitié ou le tiers)
- un legs particulier : il permet de léguer à une ou plusieurs personnes des biens déterminés

j'ai encore des questions

- J'aimerais en savoir plus sur ce que mon legs à IFAW permettrait d'accomplir pour les animaux, merci de me téléphoner (indiquez le numéro de votre choix au dos).

mes coordonnées

Titre : _____

Titre : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone fixe :* _____

Téléphone mobile :* _____

Courriel :* _____

*En donnant ces détails à IFAW, vous confirmez que vous êtes d'accord pour que nous vous contactions par ce moyen.

nous aimerions avoir de vos nouvelles

Nous serions ravis d'en savoir plus sur vous : pourquoi vous avez décidé d'inclure IFAW dans votre testament, pourquoi vous avez commencé à nous soutenir, ce que la protection des animaux signifie pour vous. Vous pouvez profiter de l'espace disponible ci-dessous pour le faire. Merci beaucoup.

- De nombreux donateurs sont heureux d'expliquer leurs raisons de faire un legs à IFAW dans nos publications, imprimées ou numériques. Cochez cette case si vous préférez conserver l'anonymat.

IFAW souhaite vous tenir au courant de son travail vital et des différents moyens qui vous permettent d'aider les animaux, notamment nos activités de collecte de fonds et appels à dons. Nous souhaitons vous assurer qu'IFAW respecte la législation sur la protection des données personnelles afin de préserver votre vie privée. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les informations que nous vous demandons sont nécessaires au traitement de votre don. Lors du traitement des données personnelles en vue de la gestion des sympathisants, du traitement des dons ou de l'envoi d'informations, IFAW respecte la législation sur la protection des données personnelles, en particulier le Règlement 2016/679 de l'Union européenne (Règlement général sur la protection des données). Conformément à ce règlement, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données personnelles vous concernant que nous sommes amenés à traiter. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, ou modifier vos préférences de contact, vous pouvez nous joindre par courrier au 14 rue Edouard Mignot, CS 30022, 51722 Reims, par téléphone au +33 3 26 48 05 48, ou par courriel à info-fr@ifaw.org. Merci de vous référer également à notre Politique de Confidentialité, disponible sur notre www.ifaw.org ou en faire la demande par courrier, téléphone ou courriel.



« Ce magnifique pangolin est malheureusement l'un des mammifères les plus touchés par le trafic au monde. Mais chez IFAW, nous avons 50 ans de bonnes raisons de croire qu'il n'est jamais trop tard pour passer à l'action. Nous savons que chaque espèce, chaque habitat possède la capacité de rebondir, de survivre et de prospérer. Tout dépend de ce que nous allons faire, maintenant. Et l'un des moyens les plus efficaces de nous aider est de faire un legs. »



Azzedine Downes
Directeur général d'IFAW

ifaw